

06 Décembre 2009

Projet d'aménagement d'un parc éolien
dans la MRC de L'Érable

6211-24-020

Mémoire présenté au BAPE dans le cadre du projet :

Aménagement d'un parc éolien dans la MRC de l'Érable

Simon Chrétien

Aménagement d'un parc éolien dans la MRC de l'Érable.

Bonjour, messieurs dames, commissaires du bape.

Ce mémoire vous est présenté par un simple citoyen de la municipalité de Ste-Sophie d'Halifax, dans la MRC de l'Érable, et ce depuis près de trente (30) ans..

Je suis parti de la métropole du Québec pour me retrouver dans un environnement entouré de belles montagnes, de boisés d'érablières splendides, de champs colorés, et c'est par choix que je me suis implanté, depuis plus d'un quart de siècle, dans cette MRC qui répondait à mes aspirations comme milieu de vie.

Tout à coup, sans vraiment nous consulter en tant que membre de cette communauté, on nous impose un parc éolien. Quelle surprise, pour moi, qu'on ait choisi de donner notre paysage et notre territoire à cette multinationale, Enerfin je crois, afin d'ériger des monstres blancs, avec d'énormes bras, démesurées par rapport à l'architecture ancestrale de la région, qui viendront, à jamais, embrouiller notre vue et saccager notre territoire.

Des conséquences irréversibles sur l'environnement visuel, à tout le moins, au profit d'une multinationale qui laissera des grenailles pour les citoyens du territoire...et des traces irréversibles de pollution environnementale pour les jeunes générations qui suivront...et ce, dans un contexte où l'énergie fournie par ce parc n'est pas nécessaire présentement, ni dans un futur rapproché sinon pour fournir de l'énergie à nos voisins du Sud qui vivent loin de ces conséquences.

Dans une région agricole comme la nôtre, où depuis des années il fait bon vivre, et où le voisinage était harmonieux, ce projet ne fait que nous amener présentement une détérioration importante du tissu social et une détresse psychologique palpable chez plusieurs individus. Un tel projet n'a pas sa raison d'être puisque le Québec regorge de régions non peuplées densément, d'endroit où le vent souffle avec autant de vigueur que chez nous, et où le paysage a déjà été handicapé par le passage de lignes hydro-électriques. Pourquoi ne pas y greffer ces éoliennes où elles ne se feront pas envahissantes pour les habitants parsemés de ces coins.

Cette envahissement, pour ne pas dire agression, c'est en quelque sorte le drame qui se vit dans notre région, sous prétexte d'un apport économique, peu significatif localement. On sacrifie de beaux paysages, on impose des conséquences à long terme, probablement insoupçonnées encore, à toute une population, qui n'en veut pas à part quelques individus cupides qui ferment les yeux sur les ravages d'un tel projet, pour n'y voir que l'appât du gain.

Que le gouvernement Charest qui pense « épater la galerie » avec de tels projets, qui se proclame d'avant-garde avec son concept d'énergie propre, soit. Ce développement, supposé vert, il devrait le faire de façon rationnelle, dans des régions appropriées de son territoire. Sommes-nous en train de retourner au Duplessisme qui a donné notre sous-sol

pour moins que rien...à des intérêts étrangers ??? Ce gouvernement donnera-t-il notre paysage, notre qualité de vie...impunément sans se préoccuper des conséquences de ses choix...Pourtant, il n'a qu'à rationaliser ses choix et implanter de tels parcs là où il se doivent et faire payer les multinationales qui, de toute façon, s'enrichiront, comme toujours, sur le dos des travailleurs et, dans notre cas, au détriment de la qualité de vie de toute une population.. Pourquoi s'entêter à créer, en quelque sorte, le chaos social quand ce serait si facile de développer de l'énergie propre comme il aime si bien le dire, tout en respectant les gens qui vivent dans ces territoires, et précisément dans notre territoire...

Pour en revenir au parc éolien, en rubrique, disons que je me prononce contre le projet dans sa forme actuelle et j'espère que les élus et décideurs locaux, qui ont pris cette décision en nos noms, réviseront leur position pour respecter les volontés de leurs commettants...

Ne pensez pas que c'est le syndrome du « pas dans ma cour » qui a dicté mes propos, mais plutôt celui de la « gérance » du bien commun, du respect des volontés populaires, du respect de notre territoire, du développement rationnel et logique...Ce n'est pas un rejet des nouvelles façons de développer l'énergie nécessaire à la vie contemporaine, mais simplement, un appel à les développer en construisant les infrastructures nécessaire à sa production aux bonnes places, géographiquement parlant, et la MRC de l'Érable constitue une errance à ce niveau...

Voilà, en toute humilité, ma position sur le sujet, en espérant qu'elle alimentera le bape dans l'élaboration des recommandations qu'il soumettra aux instances décisionnelles.

Bien à vous,

